

Sujet : [INTERNET] avis d'enquête publique Catella Romorantin et Villefranche-sur-Cher

De : Jacqueline Bonneau

Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Date : 28/03/2023 20:02

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous et en pièce jointe ma contribution à l'enquête publique à propos du projet Catella

Jacqueline Bonneau habitante de Romorantin-Lanthenay

Je m'étonne de certains arguments avancés par les personnes favorables à l'implantation de la plateforme logistique Catella.

Arguments piochés dans le numéro 72 de Romo dialogues

Cela va permettre de créer des emplois : 250 embauches en 5 ans..

- Le recrutement se fera-t-il dans notre bassin d'emploi ?... Pas sûr !
- Pour un travail répétitif... donc on peut penser qu'il sera automatisé à terme et que deviendront alors ces 250 employés de toute façon précaires?

Les compensations écologiques ?

Sur le site même.

On ne peut pas déplacer des plantes d'une zone à une autre aussi facilement que cela.

Il y a tellement de paramètres pour qu'une espèce végétale sauvage s'acclimate à une autre nature de terrain.

- Autres plantes indigènes présentes
- Luminosité
- Hygrométrie

Prairie de l'Arche

- Que veut dire déplacer des surfaces de zones humides ?
- Que signifie : La remise en cours d'eau dans le lit d'origine ?

Un suivi scientifique

- Si lors du suivi scientifique on s'aperçoit que la faune et la flore « déplacée » ne s'est pas acclimatée que fait on ?
- Quid de la sauvegarde et de la reconquête de la biodiversité ?
- Que devient la biodiversité du site naturel de l'Arche avec les nouvelles espèces « déplacées » ? ... Concurrence, risque de développement invasif d'espèces qui n'étaient pas présentes auparavant.

Projets environnementaux à moyen terme

Mobilité douce

- Que signifie une voie de liaison douce ?

Transport décarbonné

Méthagri Bio Energie fonctionnera à la Brigaudière (d'après les sources trouvées) avec des éleveurs de bovins, porcs, canards.

- Qui sont les éleveurs qui fourniront en quantité suffisante les matières fécales » sur le site de méthanisation ?
- Quelles garanties qu'il n'y ait pas de nuisances pour le voisinage liées au transport des matières fécales ? La Brigaudière étant très proche de Romorantin .
- Fera-t-on appel à d'autres d'élevages (notamment industriels) s'il n'y a pas suffisamment de production avec les 31 élevages prévus pour alimenter ce site de méthanisation à la Brigaudière?

Autres arguments contre ce projet :

Artificialisation des sols sur le site.

Bruit occasionné par le trafic routier des camions dans tout le secteur.

JE SUIS CONTRE CE PROJET ET JE DEMANDE UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR DÉBATTRE SUR CE PROJET.